



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° PP/2026/312

URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial ~~qu'il est saisi - que le fonctionnaire délégué est saisi - que le Gouvernement est saisi -~~ d'une demande de :
~~Permis d'urbanisme - permis d'urbanisme de constructions groupées - permis d'urbanisation - modification d'un permis d'urbanisation - certificat d'urbanisme n°2.~~

Le demandeur est **SOLIDARIS IMMO** dont les bureaux se trouvent **rue Douffet 36 à 4020 LIÈGE**.

Le terrain concerné est situé **rue Cockerill 5 boîte 1 à 4100 SERAING** et cadastré **1re division section A n° 314 K**

Le projet vise à "**placer une enseigne lumineuse**" et présente les caractéristiques suivantes :

Les actes et travaux projetés sont non conformes à la destination de la zone du plan de secteur (activité économique industrielle).

Application de l'article D.IV.40 : Les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional sont soumises à enquête publique.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - **D.IV.40 alinéa 2- R.IV.40-1- D.VIII.13** - du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante: Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS PRIS PAR TELEPHONE**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur **Fabrizio BENNARDO (04/330.86.33 - urbanisme@seraing.be)**.

L'enquête publique est ouverte le 22 juin 2026 et clôturée le 6 juillet 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 Seraing
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete.urbanisme@seraing.be

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, le **6 juillet 2026**, à 10h30.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 3 avril 2025)
(CDLD art. L1132-5)

Fabrizio BENNARDO
Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 13 février 2025)
(CDLD art. L 1132-4)

JULIE GELDOF
TROISIÈME ÉCHEVIN